

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 06 avril 2021 - Délibération n° 2021/04/18

Objet : VOTE DES AFFECTATIONS DE RESULTATS 2020 DU BUDGET PRINCIPAL.

L'an deux mille vingt et un, le 06 avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 25 mars 2021, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : COTICHE Thierry – DESLOGES Georges – DUBOUIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – PACAUD Patrick - SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – SPRINGER Liliane – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – FINI Alain – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – GAUTIER Laurent – BENABDELMALEK Clément – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – WEIMANN Véronique – CLOCHON Bruno – AUBERT Patrick – DUBREUIL Raymond – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – DUGAY Jean-Pierre – FERRAND Marc – MEYER Christian – FOUCHET Céline – MOREAU Jean-Claude – BUSSIERE Jean-Claude – BORD Jean-Jacques – PAROT Jean-Pierre – ROYERE Joël – SALADIN Christine – BOURDEIX Dominique – LAROCHE Michel – POITOU-LE BIHAN Delphine – LAINE Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – CALOMINE Alain – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – CANFORA Carmine – NOURRISEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAC Jérôme – DUGUET Pierre – TRUFFINET Jean-Claude – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine.

Etaient excusés : RIGAUD Régis – LAGRAVE Annick Alain – FLOIRAT Myriam – VALLAEYS Gaël – RABETEAU Raymond – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick – RICARD Jean-Michel – PREVOST-RAMBERT Aurélie.

Pouvoirs

1. M. RIGAUD Régis donne pouvoir à Mme POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène.
2. Mme LAGRAVE Annick donne pouvoir à M. MALIVERT Jacques.
3. Mme FLOIRAT Myriam donne pouvoir à M. BOSLE Alain.
4. M. RABETEAU Raymond donne pouvoir à M. BORD Jean-Jacques.
5. M. RICARD Jean-Michel donne pouvoir à M. COTICHE Thierry.

Suppléances : Mme WEIMANN Véronique remplace M. VALLAEYS Gaël – M. PICOURET Michel remplace M. TROUSSET Patrick – M. TRUFFINET Jean-Claude remplace Mme PATAUD Annick.

Secrétaire de séance : Mme POITOU – LE BIHAN Delphine.

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	53	58			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
58	-	-			

Après avoir examiné et adopté le compte administratif 2020, le conseil communautaire décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter			
Résultat de l'exercice 2020 :			314 408,57
Résultat reporté 2019 (ligne 002 du CA)			845 530,24
Résultat de clôture à affecter sur le budget 2020 :			1 159 938,81
Besoins réels de la section d'investissement			
Résultat d'investissement de l'exercice 2020 :			222 364,42
Résultat reporté 2019 (ligne 001 du CA):			-599 801,17
Résultat de clôture 2020 :(ligne 001 du budget 2021)			-377 436,75
Restes à réaliser recettes :			268 507,90
Restes à réaliser dépenses :			0,00
Solde Restes à Réaliser ;			268 507,90
Résultat clôture+rar:			-108 928,85
Besoin de financement :			108 928,85
Excédent de financement :			0,00
Affectation du résultat de la section de fonctionnement			
Résultat excédentaire :			1 159 938,81
En couverture du besoin réel de financement :			108 928,85
En dotation complémentaire :			0,00
Total 1068 (année 2021) :			108 928,85
Excédent reporté (ligne 002 en recettes 2021) :			1 051 009,96
TOTAL AFFECTE :			1 159 938,81
Résultat déficitaire (ligne 002 en dépenses) :			0,00

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Sylvain GAUDY.